# GOND-PONTOUSERE





**p4** 

> LES FINANCES COMMUNALES : 2020, LE BILAN D'UNE PANDÉMIE **p.7** 

**> AVEC BLOCSPOT,** LAGORA CONTINUE SA TRANSFORMATION **\_p8** 

**> UN PEU DE BONHEUR** DANS
UNE BOÎTE

p.1.2

**> L'ALPHA**, UNE MÉDIATHÈQUE AU SERVICE DE TOUS







# ÉDITO DU MAIRE

Chères gonpontolviennes, Chers gonpontolviens,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve dans ce 59ème éditorial de votre magazine «Gond-Pontouvre au Présent».

Au cœur de la crise sanitaire qui nous affecte profondément, plusieurs d'entre vous ont été victimes, en ce début d'année, d'inondations avec une montée des eaux exceptionnelle de la Charente. Depuis 1904, date de création de la commune, notre cité a connu plusieurs crues majeures : 1982, 1994, 2007 et vient désormais s'ajouter 2021. Ce phénomène naturel exceptionnel a impacté durement plus d'une centaine de nos concitoyens durant près de 15 jours. Dès les premiers jours, nos services ont été mobilisés, au plus près des habitants pour leur apporter aide, assistance et soutien. En parallèle, j'ai entrepris toutes les démarches afin que soit reconnu l'état de catastrophe naturelle pour notre commune, ce qui a été officialisé par l'Etat le 10 février 2021.

Au cœur de ces périodes difficiles (crise sanitaire, évènements naturels), il nous a fallu assurer le quotidien ; par leur engagement et leur volonté de garantir un service public de qualité, nos agents ont su s'adapter à ces nouvelles sollicitations. Je salue ici leur effort d'adaptation.

Parallèlement, la préparation du budget 2021 a été l'occasion de concrétiser des projets déjà engagés mais freinés par différentes procédures : les travaux de la route des Fours à Chaux et ceux de la rue Jean Jaurès seront terminés cette année, d'autres travaux de sécurisation de nos quartiers sont prévus, la vente des terrains de Rochine relance la réflexion sur le devenir de ce site, des projets de constructions de nouveaux logements répartis sur la commune sont en cours... Je vous invite à en découvrir le détail dans la présente revue et d'apprécier nos ambitions d'investissement à la hauteur de vos attentes tout en garantissant une pression fiscale acceptable.

En parallèle, et la crise sanitaire mondiale nous le rappelle, nous devons rechercher et mettre en œuvre toutes les pistes d'amélioration de notre qualité de vie à court et moyen termes ; notre engagement dans ce domaine ne se démentira pas.

Regrettant aujourd'hui l'absence de proximité et de spontanéité dans nos échanges, qui s'impose, je vous invite à la prudence, à vous protéger et je formule le vœu que nous puissions rapidement nous retrouver autour de manifestations culturelles et festives, indispensables à notre développement et au bien-vivre ensemble.

Je reste à votre écoute, Bien cordialement à vous.

**Gérard DEZIER**Maire de Gond-Pontouvre

# SOMMAIRE

- 4 FINANCES
- 5 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 6 URBANISME
- 6 TRAVAUX
- 7 INVESTISSEURS LOCAUX
- 7 VIE LOCALE
- 8 ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

- 9 DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA COMMUNE
- 10 TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 11 SCOLAIRE
- 12 CULTURE
- 14 INFOS PRATIQUES
- 15 ASSOCIATIONS
- 19 PAROLE À ...

# MAIRIE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Hôtel de Ville - avenue du Général de Gaulle BP 20537 - 16160 GOND-PONTOUVRE (arrêt de bus : ligne 7 « mairie ») Tél. : 05 45 68 72 40

Fax: 05 45 68 87 70
ville@gond-pontouvre.fr
www.gond-pontouvre.fr
www.facebook.com/gondpontouvre

**Directeur Général des Services :** M. Olivier LUCAS

Cimetières: M<sup>me</sup> Vanessa BENOITON Tél.: 05 45 68 72 40 Horaires d'ouverture: de 9h à 18h (tous les jours)

CCAS: M<sup>me</sup> Carole DUTRIAUX Tél.: 05 45 68 87 69

Revue d'informations municipales n°59 - Directeur de la publication : Gérard DEZIER Comité de rédaction : Commission communication du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre Photos : Archives municipales - Freepick - Photo de couverture : Fotolia ation : Imprimerie Couvidat - 16000 Angoulême - Tél. : 05 45 95 69 33 - Dépôt légal : 2<sup>eme</sup> trimestre 2021

# > LES FINANCES COMMUNALES: 2020, LE BILAN D'UNE **PANDÉMIE**

Ce premier exercice d'un nouveau mandat nous aura confrontés à des dépenses particulières qui ne feront pas de 2020 une année de référence, mais qui ont été ô

combien nécessaires pour affronter la période que nous vivons.

116 560 €, c'est le coût représentatif de la crise sanitaire pour notre commune en 2020. Il représente les achats de masques, de protections, de produits désinfectants, de rabais que nous avons faits sur les locaux professionnels que nous louons, abattements de taxe sur la publicité pour plus de 20 000 € afin de soutenir le commerce local, mais aussi les pertes de recettes diverses pour environ 60 000 €.

Ce surcoût est globalement compensé par des dépenses que nous n'avons pas eues comme les dépenses de restauration et frais scolaires pendant le confinement, des économies d'énergies avec l'arrêt des activités et une baisse des travaux durant cette même période.



Globalement, les dépenses de fonctionnement ont été de 5 310 125 € pour des recettes de 6 027 906 €, soit un excédent pour 2020 de 717 781 €, qui dégage, une fois remboursés les emprunts, 412 485 € pour financer les travaux d'investissement futurs. Cette part d'autofinancement retrouve un rebond malgré les baisses de dotations de l'État, qui rappelons le, ont pesé pour 2 millions d'euros dans le mandat précédent et qui sont venues amputer nos excédents passés. Ce désengagement constant de l'État nous incite à une rigueur budgétaire tout en contenant la pression fiscale sur notre commune.

Les charges de personnel, qui représentent les plus grosses dépenses, ont été contenues à hauteur de 3 207 475 €, en baisse de 1.54 %. Sans avoir augmenté les impôts locaux en 2020, nos recettes fiscales ont augmenté de 1.65 % grâce à une revalorisation des bases d'imposition par l'État de 0.9 % et aux nouvelles constructions qui nous apportent des recettes supplémentaires.

La situation sanitaire nous a néanmoins permis de poursuivre les investissements pour un montant de 2 025 377 €. dont notamment 451 497 € pour les travaux du cimetière de Roffit et 329 808 € de travaux de voirie, 813 916 € d'achat de terrains et 296 905 € de remboursement de capital d'emprunts.



La clôture de l'exercice 2020, nous permet de compter sur un excédent disponible pour nos investissements futurs d'environ 3 000 000 €.

### PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔT POUR 2021 ET DE GROS INVESTIS-SEMENTS.

2021 sera la dix-huitième année consécutive sans augmentation d'impôts locaux tout en prévoyant un budget d'investissement très ambitieux.

La taxe d'habitation disparaissant, il nous revient désormais de voter le taux des taxes foncières. Bien que notre nouveau taux de foncier bâti de 50,68 % soit inférieur à celui des autres communes comparables du GrandAngoulême, nous n'avons pas souhaité l'augmenter au regard d'une part, de la situation sanitaire que chacun traverse et qui peut avoir des retombées économiques dans les foyers et d'autre part, au regard de notre excédent disponible d'environ 3 000 000 € qui nous permet de construire un budget de relance.

#### 3 838 578 € votés au budget d'investissement pour 2021.

La priorité est mise sur les travaux de voirie et la sécurité des riverains :

- 1 000 000 € pour la réfection totale de la route des Fours à Chaux.
- 141 000 € pour apaiser la circulation et sécuriser les piétons notamment au Treuil,
- 104 000 € pour des aménagements ponctuels sur la commune.
- 135 000 € de réfection de la rue Jean-Jaurès,
- 46 000 € de remplacement de lanternes d'éclairage public pour baisser les consommations,
- 100 000 € de travaux de réseaux et voirie pour accueillir de nouveaux logements à la Garenne,
- 300 000 € pour terminer l'agrandissement

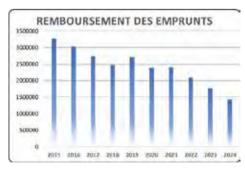
- du cimetière de Roffit.
- 150 000 € pour transformer des maisons au Treuil en cabinet médical,
- 100 000 € pour rénover le hall d'accueil de la mairie.

Et s'ajoutent des dépenses récurrentes pour nos bâtiments, les véhicules, le parc informatique ou les aides à la rénovation de l'habitat.

C'est un budget très ambitieux qui s'inscrit dans une volonté pluriannuelle de soutien aux investissements qui s'orienteront sur notre voirie, sur notre patrimoine municipal, sur l'optimisation énergétique, sur déplacements doux, sur la transition écologique et sur l'accompagnement de nouveaux programmes de construction pour accueillir de nouvelles familles sur notre commune et assurer par ailleurs des recettes fiscales supplémentaires pour nous aider à boucler les budgets.

Nos dépenses de fonctionnement sont objectivées pour les maîtriser tout en assurant un niveau de service conforme à vos attentes. L'entretien de la voirie fera l'objet d'une enveloppe annuelle de plus de 100 000 €. L'accompagnement du monde associatif, de la culture, des écoles, ne sera pas une variable d'ajustement tout en contrôlant les dépenses.

Nous sommes peu endettés et nous devons nous donner les moyens d'emprunter pour assurer un niveau d'investissement élevé dans les exercices suivants. Il faut pour cela pouvoir dégager tous les ans des excédents rembourser les annuités. remboursements d'emprunts sont en baisse dans les années qui viennent, il faut en faire une opportunité. Ce sont donc des dépenses maîtrisées et des recettes attendues au meilleur niveau, tout en continuant à contenir la pression fiscale qui repose désormais sur les seuls propriétaires, qui nous permettront de poursuivre un haut niveau d'investissement au service des gonpontolviens.





#### Le quartier du Treuil à 30 km/h.

La vitesse des automobilistes reste une de vos préoccupations majeures que vous nous signalez très régulièrement. Cela devient d'autant plus sensible dans les zones pavillonnaires et résidentielles lorsque l'habitat y est assez dense comme au Treuil. Ce quartier, avec la présence également du collège, de l'école et des installations sportives, fait l'objet pour 2021 de notre priorité pour sécuriser les usagers. Nous avons donc choisi de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour réduire la vitesse et la réglementer à 30 km/h sur l'ensemble du Treuil. Ainsi, au-delà les panneaux de limitation de vitesse, qui ne peuvent suffire, des ralentisseurs viendront réguler la vitesse et calmer les ardeurs de quelques automobilistes pressés. Apaiser la circulation favorise également les déplacements à vélo qui se développent et que nous souhaitons accompagner.

Nous ne manquerons pas de communiquer aux riverains un plan des aménagements prévus dès cette année.

# La route des Fours à Chaux, bientôt en travaux

Ce projet, longuement discuté, présenté, amendé, va enfin faire l'objet des travaux étudiés. Le Tribunal Administratif, dans ses premières conclusions nous a donné raison pour l'interdiction des poids lourds.

Après avoir reçu les riverains de la route des Fours à Chaux et de la rue des Fontenelles, nous lançons les consultations d'entreprises pour une période de travaux qui devrait commencer fin juin et durée plusieurs mois.

Associé à l'embellissement de cette route, à la sécurisation de ses riverains et des piétons,

nous avons choisi de sécuriser également la rue des Fontenelles. Son accès sera unique par le carrefour de la pyramide et ainsi traité en impasse, réservée aux riverains.

Nous reviendrons vers vous dans la prochaine revue pour vous donner plus de détails suite à la désignation de l'entreprise chargée des travaux.

# Rochine : un aménageur local pour construire ce futur quartier

Notre dernière revue vous faisait part de l'intérêt que les aménageurs exprimaient pour acquérir les terrains de la zone de Rochine. En effet, les 6 hectares de cette zone, par son emplacement stratégique et sa superficie, en font un projet source de convoitises. Devant l'ampleur des travaux en matière de co-construction et de qualité urbanistique attendues, il nous fallait un aménageur reconnu, de confiance, avec qui nous allons pouvoir travailler ensemble sur la réalisation de ce nouveau quartier.

Notre choix s'est porté sur Raynald Geoffroy Investissement : un aménageur local, gonpontolvien, connu et reconnu sur la place d'Angoulême, qui a montré par ses différentes réalisations l'approche qualitative et environnementale qu'il donne à ses projets.

La promesse de vente a été signée fin février, il s'attelle dorénavant aux études d'aménagement pour nous présenter les premières esquisses dans les prochains mois.

### 14 nouveaux logements aux Anglades.

La commune s'est engagée depuis 2015 auprès de l'Établissement Public Foncier pour acquérir des terrains et des maisons disponibles afin d'inciter à la requalification et à la construction de nouveaux logements.

Ainsi, un ilot d'environ 4500 m² et deux maisons vides, ont été achetés entre la rue des Anglades et la place de l'Indépendance. Cet ilot a fait l'objet d'une consultation auprès de différents aménageurs et notre choix s'est porté sur le projet présenté par le constructeur Bermax et le bailleur Logélia.

### 11 pavillons vont voir le jour et 3 logements réhabilités vont être réalisés.

Les études techniques sont en cours et nous ne manquerons pas d'associer les riverains pour échanger sur ce projet. C'est un travail de plusieurs années qui nous permet aujourd'hui de passer à la réalisation de logements confortables, accessibles, dans un environnement proche des bords de Touvre et des commerces. L'aménagement du territoire est un travail de longue haleine, qui voit ici un aboutissement heureux et conforme à l'urbanisme d'un quartier qui associe habitat historique et zone pavillonnaire.

L'ilot de Foulpougne un peu plus haut entre la route de Paris et la rue Pasteur, va également faire l'objet d'une consultation d'aménageurs, pour là aussi, construire un habitat agréable et accueillir de nouveaux habitants.

### > INVESTISSEZ À GOND-PONTOUVRE DANS L'ANCIEN ET BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FISCALE À LA RÉNOVATION ET À LA LOCATION



La commune de Gond-Pontouvre dispose de nombreux logements anciens, voire vides, qui peuvent faire l'objet de rénovation pour une mise en location qui ouvre droit dorénavant à des réductions d'impôts pouvant aller jusqu'à 63 000 €.

Le dispositif Denormandie est effectif sur l'ensemble de la commune de Gond-Pontouvre. Les futurs propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'une défiscalisation lorsqu'ils rénovent un logement ancien, au-delà toutes les aides à la rénovation proposées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Le dispositif Denormandie s'adresse aux propriétaires bailleurs qui :

- Achètent un bien à rénover dans un des territoires éligibles au dispositif;
- Souhaitent mettre leur logement vide en location longue durée, pendant 6, 9 ou 12 ans.

#### Les avantages fiscaux

Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération, en fonction de la durée de la location :

6 ans: 12 %9 ans: 18 %12 ans: 21 %

Exemple : pour l'achat d'un bien de 160 000 € avec 40 000 € de travaux, l'aide est de 33 600 € pour une location de 12 ans, soit 2 800 € de déduction par an.

#### Les conditions à remplir

Pour bénéficier du dispositif fiscal, le logement doit faire ou avoir fait l'objet de travaux d'amélioration représentant au moins 25 % du coût total de l'opération. Dès lors que le logement a plus de deux ans, le taux de TVA de 10 %, voire de 5,5 % pour les travaux de rénovation énergétique, est susceptible de s'appliquer.

Un décret du 26 mars 2019 définit la nature des travaux éligibles et le niveau de performance énergétique exigé.

Un arrêté du 26 mars 2019 précise les travaux éligibles, notamment quant au seuil de consommation après travaux et quant à la diminution de la consommation conventionnelle en énergie primaire du logement. Il précise également les actions d'amélioration de la performance énergétique concernées.

Les travaux doivent être réalisés par un professionnel certifié reconnu garant pour l'environnement (RGE).

Le logement doit être mis en location pendant 6, 9 ou 12 ans à un prix raisonnable à des ménages modestes en respectant certains plafonds de loyers et de ressources.

Par exemple, 54 705 € de ressources maximums pour un couple avec deux enfants et 775 € de loyer maximum pour un logement de 95 m². **Visualisez cette vidéo :** 

https://www.youtube.com/watch?v=TU0xfrTSSu4&feature=emb\_logo

### **TRAVAUX**

# > AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE DE ROFFIT





Après plusieurs mois de travaux, la rénovation et l'agrandissement du cimetière de Roffit arrivent à leur terme. Cette partie nouvelle s'étend sur 10 000m² portant la surface totale à plus de 29 000 m². 630 concessions, 220 cavurnes et 130 cases réparties dans une douzaine de columbariums, le jardin du souvenir et un puits de dispersion sont dès à présent disponibles.

Plusieurs aménagements paysagers, des espaces de verdure et de fleurissement apportent une sensation de paix dans ce lieu de recueillement. Des espaces de verdure ont également été aménagés dans la partie ancienne. Pour réduire notre facture déchets, six emplacements spécifiques sont dédiés au tri. GrandAngoulême ne collecte plus dans le bac noir ce qui est recyclable (gravat, dé-

chets verts, terre...). Nos agents garantirons un devenir écologique de ces déchets. Merci à tous les utilisateurs de respecter ces consignes. Enfin, six fontaines et leur arrosoir sont à la disposition des visiteurs. Nous espérons que l'ensemble de ces aménagements seront appréciés de nos concitoyens.

Coût des travaux : 720 000€

# > AVEC BLOCSPOT, LAGORA CONTINUE SA TRANSFORMATION



De gauche à droite : François GRIGNON, Bruno SILVA, Gérard DEZIER, Baptiste BOURGOIN

Nous vous proposons de découvrir le portait de jeunes investisseurs locaux réunis autour du projet «O Spot». Escalade, foot, tennis padel: suite de l'histoire de réhabilitation d'une ancienne friche industrielle au cœur d'une zone urbaine.

Quand ils se rencontrent, Bruno est à la recherche d'un partenaire pour développer une activité d'escalade en intérieur et François souhaitait créer son entreprise.

«Quand je me suis installé en Charente, j'ai

été surpris de ne pas trouver de salle de bloc (ndr : bloc dans le jargon des pratiquants est une discipline sportive et un type d'escalade). La salle la plus proche se trouvait à plus d'une heure de route.» s'étonne François. Comme une évidence, les deux entrepreneurs s'associent et débutent la construction de leur projet.

«On a eu de la chance de très vite rencontrer M. Poupeau, dirigeant de LAGORA. Il a eu

l'idée maline de rassembler trois sports d'intérieur au même endroit et d'impliquer tout le monde dans l'aventure.» Les locaux proposés, idéalement placés route de Vars et offrant une hauteur sous plafond adaptée convainguent Bruno et François de rejoindre les activités de tennis padel (PADELSPOT) et foot en salle (FOOTSPOT) déjà existantes pour en proposer une troisième : l'escalade (BLOCSPOT). Les trois activités réunies sont baptisées : O SPOT. Bruno et François étoffent désormais, au sein de LAGORA, la carte des sports proposés : «En 10 mois, un peu grâce à la chance, aux circonstances et aussi à M. Poupeau, nous avons réussi à concrétiser notre projet. Aujourd'hui, nous sommes indépendants, tout en étant réunis autour d'un projet commun.» Déclare François.

L'activité du complexe sportif tourne actuellement au ralenti du fait des circonstances sanitaires. Pour autant les préventes sont nombreuses : 18 abonnements annuels et plus de 1000 places vendues pour BLOCSPOT. Le grand public est impatient de découvrir ces 2500m² dédiés à la pratique d'activités sportives. Avec plus de 400.000€ investis dans leurs projets Bruno, François et Baptiste sont impatients de reprendre une activité normale et restent les yeux rivés vers l'avenir avec de nombreuses idées de développement de services contribuant à une approche toujours plus « verte » de la pratique du sport.

**VIE LOCALE** 

Revue municipale N° 59 I Avril 2021 I **GOND-PONTOUVRE** 

# **> UN MARCHÉ MUNICIPAL** à GOND-PONTOUVRE TOUS LES VENDREDI MATIN

Initié il y a plusieurs mois sur un terrain privé par M. Geoffroy Robin, un marché avait vu le jour. Rapidement, l'espace devint trop petit et les commerçants firent appel à la commune pour trouver une solution.

Un marché municipal faisant partie de nos projets, c'est avec satisfaction que nous avons apporté notre concours et les moyens nécessaires à la mise en place de ce marché. L'installation des réseaux (eau, électricité, etc ...), la mise en place de sanitaires ont progressivement vu le jour. Non sans mal ... inondations, disponibilité des entreprises, rupture de stock pour le matériel, mais tout est rentré dans l'ordre. Nous en profitons pour saluer le travail de nos agents et leur participation active. Ce marché va donc être rapidement officialisé, sur ce lieu de passage important qu'est la **route de** 

Vars, place de l'église, tous les vendredis de 8h à 13h.

De nombreux commerçants sont déjà des habitués de ce lieu : poissonnerie, fruits et légumes, boucherie charcuterie, traiteur, cuisine exotique, rôtisserie, miel et confitures, chocolaterie-confiserie-pâtisserie, plants de légumes, volailler, que des producteurs locaux... Et d'autres qui sans aucun doute ne tarderont pas à venir les rejoindre. Un formidable lieu de rencontre et de ravitaillement pour nos concitoyens mais aussi pour les gens de passage. Nous souhaitons longue vie à ce marché et au plaisir de vous y retrouver.

Coût de l'aménagement : 50 000€



L'étude d'un nouveau site s'imposait compte tenu de l'impossibilité de respecter les exigences des règles sanitaires.

# > UN PEU DE BONHEUR DANS UNE BOÎTE

Après un mois intense de mobilisation, le CMJ remercie toutes les personnes qui ont participé à cette action pour offrir à nos Aînés de la maison de retraite La Providence un moment de magie et d'émotion.



Un grand merci
aux enfants et parents des écoles de la commune,
aux professeurs, enseignants, directeurs des écoles
et principal du collège,
au personnel de la mairie, aux élus,
aux associations, au Centre Social,
au personnel de la Providence,
et à tous les habitants de Gond-Pontouvre et d'ailleurs...

Le 24 décembre, nous avons apporté les colis au personnel de la maison de retraite et nous avons participé à la distribution aux 185 résidents. Des paillettes dans les yeux, parfois des larmes d'émotion, des sourires et surtout une joie de découvrir vos petits présents et mots de réconfort.

Un Noël qu'ils n'oublieront pas!

# > LES ACTIONS COVID

De nombreuses actions ont été menées au fil des mois pour accompagner les gonpontolviens dans la crise liée à l'épidémie COVID :

- Dès les mois de mars/avril 2020, lors du 1<sup>er</sup> confinement, des contacts téléphoniques ont été réalisés auprès des personnes âgées, notamment celles inscrites sur la liste des personnes isolées ou vulnérables tenue au CCAS, afin d'assurer une veille sociale auprès d'elles,
- Au mois de mai, 8950 masques adultes et enfants ont été distribués gratuitement, auxquels se sont ajoutés 1800 masques pour les scolaires en fin d'année,
- En août, au-delà des appels téléphoniques liés à la canicule, de nouveaux appels ont été réalisés auprès des personnes les plus fragiles,
- Lors du 2<sup>ème</sup> confinement en novembre 2020, des contacts téléphoniques ont été relancés afin de rompre l'isolement des personnes âgées les plus isolées.

Au total, ce sont **700 appels téléphoniques** qui ont été réalisés par les élus, la difficulté étant de connaître les numéros de téléphone de certains de nos concitoyens.

Si, vous aussi, souhaitez être inscrit sur la liste des personnes fragiles ou isolées souhaitant être contactées lors d'épisodes de crises (canicule, grand froid, épidémie), vous pouvez contacter le CCAS de la mairie (05 45 68 72 40 – mail : ccas@gond-pontouvre.fr).

Au-delà de ces appels téléphoniques, l'intervention de nos agents du CCAS s'est poursuivie sans interruption tant **au niveau du service de repas à domicile** (qui a répondu à un nombre plus important de demandes) qu'au niveau des aides ménagères à domicile.

En outre, au-delà des **185 boîtes de Noël remises à La Providence** à l'initiative du CMJ en collaboration avec les élus et les habitants, une distribution, en porte à porte par les élus, de **360 boîtes de friandises** a été réalisée fin décembre aux personnes âgées de plus de 80 ans, la mairie étant dans l'impossibilité d'organiser le Repas des Aînés, annulé vu les circonstances. Une vingtaine de boites non distribuées ont également pu être remises à La Providence.

Notons par ailleurs que nous avons participé à l'**opération dite « Soupe Solidaire »** en fournissant, via notre cuisine centrale, 40 litres de soupe à l'association Agir, pour une distribution entre décembre 2020 et mars 2021, aux personnes sans abri de l'agglomération.

Enfin, rappelons que notre commune, dans le cadre d'une action initiée par GrandAngoulême, participe au **centre de vaccination COVID situé** à l'Espace Lunesse, rue Paul Mairat à Angoulême, (tél. 05 45 38 70 06).

### > LES AIDES DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service communal de proximité qui s'adresse en priorité aux familles, aux personnes isolées, aux personnes âgées et aux personnes handicapées de Gond-Pontouvre éprouvant des difficultés dans leur vie quotidienne.

	AIDES	CONDITIONS
AIDE SOCIALE LÉGALE	Demande : Allocation Personnalisée d'Autonomie, Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, Aide sociale en établissement (maison de retraite), logement social.	- Condition de ressources - Situation sociale - Etat de santé
SERVICE AUPRÈS DES PERSONNES ÀGÉES	- Repas à domicile	- Avoir 65 ans et ressentir des difficultés pour la préparation des repas ou avoir un handicap temporaire ou une invalidité à 80 % -Tarifs selon les ressources
	- Aides ménagères	- Avoir 70 ans et avoir besoin d'une aide matérielle pour le maintien à domicile -Tarifs selon les ressources
AIDES FINANCIÈRES	Aide alimentaire     Aide énergie / essence     Aides financières exceptionnelles sous forme de subvention ou prêt sans intérêts	- Selon la situation financière et sociale
LOISIRS	- Aide aux loisirs et à la culture	<ul> <li>Pour les enfants de moins de 18 ans</li> <li>Conditions de ressources</li> <li>Plafonnée à 90 € / an / enfant</li> </ul>
AIDES AUX TRANSPORTS	- Titres Solidarités 10 voyages à -50%	- Selon les ressources - Maximum 2 titres / mois / personne
	- Abonnements Solidarité I -50% et Solidarité II -75%	- Selon les ressources
	- Carte de transport personnes âgées « Age d'Or » et « Age d'Or zen »	- Etre âgé de 65 ans et plus - Etre non imposable sur le revenu
	- Möbius	- Etre âgé de plus de 70 ans ou pour les personnes de moins de 70 ans atteintes d'une invalidité d'au moins 80 % - Etre non imposable sur le revenu - Ne pas bénéficier de la participation aux abonnements STGA
SCOLARITÉ	- Aide aux sorties scolaires et classes transplantées	- Pour les enfants scolarisés et domici- liés dans la commune - Selon les ressources
ACCOMPAGNE- MENT	- Accompagnement des personnes en difficulté dans leurs démarches administratives	- Aucune

Toutes les pièces justifiant de votre situation (dernier avis d'imposition, livret de famille, ressources, carte d'invalidité, ...) devront être présentées pour pouvoir bénéficier des aides du CCAS énumérées ci-dessus.

«Gond-Pontouvre au présent » a souhaité, à chaque revue municipale, mettre en avant les différents métiers composant les services de notre commune.

Aujourd'hui nous vous présentons le métier :

# > AGENT DU C.C.A.S CHARGÉ DE LA LIVRAISON DES REPAS À DOMICILE



Gond-Pontouvre au présent : «Pourriez-vous nous dire en quoi consiste votre travail au sein du Centre Communal d'Action Sociale de Gond-Pontouvre ?»

**Agent du service :** «Mon métier consiste à livrer à domicile des repas aux personnes âgées inscrites au C.C.A.S. Cependant, j'apporte également une présence, une écoute pour des personnes qui sont souvent seules, sans lien social et sans réconfort moral.»

### Gond-Pontouvre au présent : «Comment se déroule une journée type de votre semaine ?»

Agent du service : «Je commence ma prise de fonction à 07h00 du matin par la récupération de mon véhicule et le chargement de celui-ci. Je livre entre 80 et 100 repas journaliers et finis ma tournée à 14h00. Je livre les repas du lundi au samedi inclus. Il y a beaucoup de route à faire mais je profite de chaque instant avec les personnes pour prendre des nouvelles et m'inquiéter de leur état de santé. Si je sens un problème j'en réfère à ma responsable hiérarchique.»

# Gond-Pontouvre au présent : «Quelles sont selon vous les plus grandes difficultés rencontrées dans votre métier au quotidien ?»

Agent du service : «Au fur et à mesure des années, j'ai pu noter un accroissement des demandes de certaines personnes. J'en prends pour exemple le fait de devoir noter des codes d'entrée chez les personnes alitées ou invalides ou bien d'avoir des doubles de clefs. Cela implique une plus grande confiance. Souvent lorsque j'arrive chez la personne, elle est tombée ou s'est fait mal et je dois être réactive pour soit l'aider soit contacter les secours ou les services compétents.»

## Gond-Pontouvre au présent : «Vous est-il déjà arrivé d'appeler les pompiers ou le SAMU dans l'exercice de vos fonctions ?»

Agent du service : «Malheureusement, dernièrement encore, j'ai appelé les pompiers pour une personne que je connaissais bien et qui était décédée à son domicile. Je l'avais vue la veille et m'entretenais régulièrement avec elle, c'était assez douloureux car on noue certains liens à force de les côtoyer.»

# Gond-Pontouvre au présent : «Quelles sont les actions de formation que vous avez suivies pour être réactive par rapport à des situations particulières ?»

Agent du service : «J'ai effectué une formation de premiers secours ainsi qu'un recyclage pour maintenir mes acquis. Je n'ai pas participé pour l'instant à d'autres formations et je pratique maintenant depuis 10 ans ce métier.»

Gond-Pontouvre au présent : «Quelles contraintes liées à la COVID et plus particulièrement pendant le premier confinement, avez-vous rencontrées ?»

Agent du service : Pendant le confinement les personnes étaient beaucoup angoissées, je les servais à l'extérieur afin de respecter au mieux les gestes barrières et la distanciation physique. J'ai été obligée de mettre des barrières à mon action afin justement de leur permettre d'être plus en confiance. J'ai eu tout l'équipement nécessaire, masques, gants que je porte continuellement aujourd'hui. Malgré mon masque, j'essayais de les faire sourire et de leur montrer que tout allait bien malgré ce contexte.

# Gond-Pontouvre au présent : «Cette pandémie a-t-elle changé votre façon d'intervenir auprès des personnes ?»

Agent du service : «Je sens que beaucoup de personnes sont plus déprimées, angoissées et doutent de l'avenir en rapport justement avec ce virus. Mon action est de plus en plus de recréer un lien social, de leur apporter un petit plus, même si mon action est courte et éphémère.»

# Gond-Pontouvre au présent : « Éprouvez-vous d'autres difficultés liées à vos missions ?»

Agent du service : «De plus en plus de personnes, au vu de leur âge et de leur état de santé ont des soins extérieurs à leur domicile. De ce fait je dois changer régulièrement l'organisation des tournées ce qui perturbe un peu les habitudes de certains qui ont quelquefois du mal à accepter d'être livrés à une heure différente.»

# Gond-Pontouvre au présent : «Votre tournée se termine vers 13h30 mais quelles sont les autres tâches qui vous incombent ?»

**Agent du service :** «Une fois ma tournée terminée, je dois désinfecter entièrement mon véhicule et effectuer quelques tâches administratives».

# Gond-Pontouvre au présent : «Pour terminer quels sont les bons moments que vous pouvez ressentir tout au long de votre journée ?»

Agent du service : «Toutes les journées ne sont que des bons moments, il ne se passe pas une journée sans un sourire. Il faut bien comprendre que certaines personnes ne voient que nous ! Elles sont vraiment isolées socialement et ce moment de la journée est attendu impatiemment, elles voudraient même qu'on vienne le dimanche... Je vois bien que c'est indispensable pour elles et fait également partie de notre action sociale.»

# Gond-Pontouvre au présent : «Qu'avez-vous à rajouter pour faire connaître votre métier ?»

Agent du service : «Je voudrais préciser que nos repas sont confectionnés avec le plus grand soin dans notre cuisine centrale, c'est une cuisine traditionnelle, bio de plus en plus, diversifiée et ces repas sont faits spécialement pour la livraison à domicile, avec des gâteaux et pains frais provenant de boulangeries.»

Gond-Pontouvre au présent : «Merci bien pour nous avoir fait découvrir quelques facettes de votre métier, qui ne consiste pas qu'en la livraison de repas à domicile mais permet de rompre l'isolement, de contribuer au maintien au domicile des personnes et d'apporter une sécurité.»

# > POUR ÊTRE EN BONNE SANTÉ, NOUS AVONS BESOIN D'OBSCURITÉ



Les espèces touchées par la pollution lumineuse. (ADEME 2019)

# L'éclairage public : entre pollution lumineuse et économie d'énergie.

La quasi-totalité des communes de GrandAngoulême et du département ont choisi d'éteindre tout ou partie de leur éclairage public la nuit. Avec le recul, nous savons que s'il y a parfois eu quelques réticences au début, nombreux sont les habitants qui se demandent ensuite pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt. A noter qu'aucune incidence sur la sécurité n'a été constatée. Par ailleurs, les périodes de confinement et de couvre-feu ont suscité des réflexions quant au maintien de l'éclairage public.

La pollution lumineuse affecte la biodiversité et notre santé, l'extinction de l'éclairage nocturne est un véritable enjeu de société car elle impacte à la fois la faune, la flore et notre cycle de vie. De nombreuses études attestent de son impact néfaste.

Par ailleurs, nous sommes toujours attentifs à la maîtrise de la consommation énergétique, à la bonne planification des usages et la recherche d'une sobriété énergétique qui doit désormais guider nos choix aussi souvent que possible. Pour cela, nous avons identifié sur la commune, 80 lampadaires en forme de boule qui ne sont plus conformes aux normes en vigueur car ils éclairent autant vers le ciel qu'au sol. Nous allons les remplacer par des lanternes à led, peu consommatrices et éclairant uniquement vers le sol. La route de Paris est éclairée par 69 lampadaires de 400Wchacun, trèsénergivores, que nous avons également prévu de remplacer par des led. Ce sont donc 50 000 € d'investissement qui vont nous générer d'importantes économies d'électricité.

Mais il nous faut aller plus loin et comme nos voisins, passer à une extinction partielle de l'éclairage public sur une plage horaire s'étendant de 23h à 6h. Cette action prendra effet **courant mai 2021**. Nous conserverons néanmoins un éclairage sur la route de Paris et sur la route de Vars. Au-delà la diminution de la pollution lumineuse, nous ne pouvons négliger les économies escomptées qui pourraient atteindre 50 000 € sur une facture annuelle d'éclairage public de 90 000 €.

Nous nous inscrivons ainsi dans une démarche écologique, économique et responsable.

# Les enseignes lumineuses : une extinction programmée

A l'échelle du territoire de GrandAngoulême, le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) se met en place actuellement. Ce document d'urbanisme, élaboré par la communauté d'agglomération, impose des règles pour diminuer les grands panneaux publicitaires qui polluent visuellement nos communes et, entre autres, prévoit l'extinction des enseignes, pré-enseignes et publicités sur l'ensemble des 38 communes. Le RLPI concilie des intérêts parfois antagonistes que sont la protection du cadre de vie des habitants et la volonté des acteurs économiques d'être le plus visibles possible.

Concrètement, entre 21h et 7h du matin, la plupart des installations, qu'il s'agisse de vitrines, enseignes ou autres publicités lumineuses, devront être éteintes. Il peut être dérogé à ces obligations d'extinction nocturne à l'occasion d'événements exceptionnels définis par arrêté municipal ou préfectoral. C'est une mesure simple et efficace pour lutter contre la pollution lumineuse et rester cohérent avec l'extinction de l'éclairage public. Le projet a été approuvé le 4 février 2021 par le conseil communautaire de l'agglomération de GrandAngoulême. Les propriétaires d'enseignes, vitrines et autres publicités lumineuses ont désormais deux ans pour se mettre en conformité.

# > REMISE DE GOBELETS RÉUTILISABLES AUX ASSOCIATIONS



Remise des gobelets aux présidents d'association par le bureau municipal

Dans une démarche de protection de l'environnement et en partenariat avec CALITOM, la municipalité a souhaité doter les associations qui le souhaitaient de gobelets réutilisables pour l'organisation de leurs activités ou manifestations.

Cette initiative entre dans le cadre de notre engagement pour accompagner les associations à limiter les déchets pour bien les trier. Cette proposition de la commission transition écologique a été partagée et mise en œuvre par la commission vie associative et sportive : plusieurs associations ont répondu à sa sollicitation, dont le club de badminton, déjà très engagé dans cette démarche.

C'est ainsi que 2500 gobelets ont été commandés. Le samedi 6 mars 2021, le bureau municipal a reçu les présidents d'associations afin de leur remettre leur dotation, dans le respect des gestes barrières.

Cette action marque la volonté des élus d'accompagner les associations dans la mise en place de mesures éco-responsables afin que Gond-Pontouvre soit reconnue « ville vertueuse » et réponde ainsi à l'évolution des pratiques.



# > LE PROTOCOLE à l'école

Quelle que soit leur version, les protocoles sanitaires qui encadrent l'accueil des élèves à l'école, tant sur le temps scolaire que périscolaire, ont fait l'objet d'une grande attention de notre part dans leurs mises en œuvre. Distanciation, séparation des groupes, désinfection, lavage des mains, sont le quotidien de tous dans nos écoles. Nous avons pu observer une réelle capacité d'adaptation des élèves qui respectent les consignes

données. Le port du masque devenu obligatoire, a été bien intégré et pour accompagner les familles, nous avons procédé à deux dotations pour chaque enfant, une de

quatre masques en novembre et une de deux masques en février. Ces masques lavables sont de catégorie 1 et donc conformes aux règles sanitaires.



# > L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Vous avez un enfant né en 2019 ? Une classe spécifique pour les enfants de moins de 3 ans peut accueillir votre enfant à l'école du Pontouvre, même s'il doit rentrer en cours d'année. Cette classe accueille tous les enfants de moins de trois ans de la commune,

ils intègrent ensuite leur école de rattachement si vous ne dépendez pas du Pontouvre. Dès la fin des vacances de printemps, vous pouvez inscrire votre enfant.



# > RESTAURATION

Toujours plus de BIO dans les assiettes.

32,84%, c'est le résultat de 2020 pour le taux de produit BIO dans les repas confectionnés par notre cuisine centrale à destination des enfants et des repas à domicile.

La loi nous oblige à 20% de produits BIO, mais nous avons choisi d'aller vers plus de

qualité pour la restauration par davantage de produits BIO ou de produits écoresponsables qui représentent 57,30% des denrées.

Bien manger, c'est aussi bien acheter et bien préparer. Nos équipes portent haut cette volonté.



### > LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU PROJET D'ÉDUCATION DU COLLÈGE RENÉ CASSIN



Photo des éco-délégués - Novembre 2020

Être éco-délégué, c'est : Être un élève respectueux de l'environnement et montrer l'exemple ; Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens (éteindre les lumières...); Être force de proposition d'initiatives et d'actions.

Les éco-délégués (1 par classe) au sein du Comité d'Education à l'Environnement et au Développement Durable se sont réunis en novembre 2020 pour faire le point des actions déjà en place au collège :

Participation à la journée mondiale du

Département

- nettoyage de la planète 2020 le 18 septembre en collaboration avec la commune de Gond-Pontouvre.
- Bouton pressoir pour tous les lavabos accessibles aux élèves.
- Panneaux solaires sur le bâtiment principal, minuteurs dans les couloirs, détecteurs de mouvements, double vitrage, remplacement des ampoules par des LED lors des rénovations électriques.
- Choix d'un pain de qualité pour éviter le gaspillage, achats de produits bio et locaux (ex : pommes).
- Tri des déchets et compostage de tous les aliments (sauf pain) à la restauration scolaire.
- Broyage des branches lors des tailles de haies et d'arbres pour équilibrer le compost.
- Collecte des bouchons, récupération

- des piles, cartouches d'encre. Recyclage du papier pour don à une association (matériel pour un enfant handicapé).
- Utilisation de produits d'entretien bio et de centrale de mélange.
- Aquarium dans plusieurs lieux du collège (projet du club sciences), aquaponie en 6°, hôtels à insectes.

### Ensuite les éco-délégués ont fait de nouvelles propositions:

- Faire une campagne de sensibilisation contre le gaspillage de l'eau dans les toilettes et sur la propreté.
- Création d'un potager; Mettre des plantes dans les salles de classe ; Faire respecter les pelouses.
- Création d'une mare pédagogique auto suffisante (projet du club sciences).



Axolotl, présent dans plusieurs Aquariums du club sciences

Pourcentage admis au Diplôme National du Brevet (DNB) 2020 2019 Collège René Cassin 88.61% 98.70 % 84,74 % 89,76%



Le collège est labellisé depuis 1 an, « Etablissement en développement Durable », récompensant la démarche globale mise en œuvre au sein de l'établissement.

**CULTURE** 



### 1 - La diversité proposée

La médiathèque achète pour tous les goûts, de tous les styles, dans tous les genres. Vous trouverez forcément quelque chose pour vous ! Car la médiathèque vous propose aussi d'emprunter des ouvrages d'art, des livres de cuisine, des guides de voyage ou des manuels « Comment bien débuter le tricot »!

DE FRÉQUENTER CE LIEU CULTUREL ET D'OSER EN FRANCHIR LE SEUIL

### 2 - C'est gratuit

Pour l'ensemble de ses services la médiathèque ne fait pas payer l'inscription. Il suffit de s'inscrire en ligne ou sur place avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

### 3 - C'est écologique

Un livre est composé de papier, d'encres et parfois d'autres matériaux (plastique de couverture par exemple). Un DVD ou un CD, c'est autant de plastique pour la pochette d'emballage, la plastification du livret, sans parler du film qui protège le tout. Mais en médiathèque, un même exemplaire servira à plusieurs dizaines de lecteurs.

### 4 - C'est un lieu culturel et convivial

Si vous ne lisez pas trop, vous pouvez quand même profiter des évènements organisés par L'Alpha, expositions. lectures. ateliers programmation culturelle... ou des services proposés, salle de jeux vidéo, ordinateurs à disposition, accès WIFI, des espaces et des salles de travail, un espace «Mezzanine» : confier votre enfant (de 18 mois à 5 ans) durant une heure à une professionnelle. Vous pourrez y rencontrer des personnes qui, comme vous, sont attirées par la thématique du jour, ou ont tout simplement des enfants du même âge. Si vous êtes nouveau sur l'agglo, c'est un excellent endroit pour rencontrer du monde ! Et échanger des conseils de lecture avec vos voisins... ou avec les bibliothécaires!!

5 - Un réseau de 22 médiathèques / bibliothèques Avec la même carte d'inscription, vous pouvez aller dans les 22 médiathèques ou bibliothèques de GrandAngoulême.

### L'Alpha a dû s'adapter!

Face à la crise sanitaire la Médiathèque joue un rôle de mission sociale très important pour ses utilisateurs, la consultation internet et l'accompagnement technique ont fortement augmenté, notamment dans l'aide à la réalisation de CV. Un service très important pour nos concitoyens sans moyens informatiques et sans bonne connaissance de l'outil.

Des ateliers multimédias interactifs en ligne ont vu le jour, dans le but d'aider chacun de nous à maîtriser l'outil informatique, l'animateur ne manque pas d'idées : apprendre à créer un diaporama de photos, apprendre à réserver une consultation médicale sur internet, découverte des logiciels libres de droit, vendre son dressing sur internet... Une programmation est faite chaque mois, ces ateliers sont disponibles sur : www.youtube.com/channel/UCE3CA1Z4jAQbZt\_5A9ynDww/videos

L'Alpha propose de donner un coup de pouce aux étudiants pour leurs révisions afin de les organiser efficacement et d'aborder leurs examens avec sérénité. Les ateliers sont proposés par une équipe de professionnels : psychopédagogue, sophrologue, enseignants et bibliothécaires de L'Alpha, ces ateliers sont destinés aux collégiens, lycéens et aux parents, vous pouvez vous inscrire à l'accueil ou au 05 45 94 56 00.

Malgré les contraintes horaires du moment, passées de 40h30 à 31h30 d'ouverture aujourd'hui, c'est 800 à 900 personnes qui poussent les portes de la médiathèque chaque samedi. Les nouveaux horaires :

ma, je, ve de 12h à 17h30 et me, sa de 10h à 17h30. www.lalpha.org





Jojo Rabbit – cinéma DVD





Lady Astronaute 1, Vers les étoiles de Mary Robinette Kowal Littérature / Roman



Ezechiel Pailhès - Oh! Musique / CD

# > ACTIONS CULTURELLES : SPECTACLES À L'ÉCOLE



### 15 décembre 2020 :

Atelier autour de la danse, de la voix et de la musique pour les élèves de l'école du Pontouvre.

La compagnie «Théâtre d'Ici Ou d'Ailleurs» accompagne durant 1h chaque classe du CP au CM2.

L'ambiance est studieuse. Les artistes ont su capter l'attention de leur auditoire.

Nous retrouverons «Théâtre d'Ici Ou d'Ailleurs» avec leur spectacle «Une petite place» l'année prochaine à l'occasion du traditionnel spectacle de Noël pour tous les enfants de la commune.





8 février 2021 : la culture dans les écoles

La ville de Gond-Pontouvre en partenariat avec le Théâtre d'Angoulême a offert aux enfants de l'école maternelle du Treuil un spectacle dans l'enceinte de l'école : «La Serpillière de Monsieur Mutt». Les enfants furent, le temps du spectacle, captivés par le chorégraphe Marc Lacourt. Merci à lui.

# > LES MUSICALES



Pour cause de crise sanitaire, le **festival «les Musicales»** n'aura pas lieu en mars cette année ; le report se fera du 3 au 17 octobre 2021.



# > CSCS AMICALE LAÏQUE

Cette saison 2020/2021, placée sous le signe du coronavirus et des protocoles sanitaires, aura été riche de rebondissements, d'adaptation et de résistance pour tenter coûte que coûte de garder le lien!

Malgré l'enthousiasme affiché lors de nos portes ouvertes du mois de septembre et la reprise de l'ensemble de nos activités, le second confinement a eu raison de la plupart de nos activités culturelles, sportives et artistiques. Heureusement, l'équipe du CSCS ne se laisse pas abattre, et l'optimisme est de rigueur! Vous trouverez donc ci-dessous un petit bilan des activités passées mais surtout à venir...

Un grand changement à l'Amicale Laïque... Daniel Bruimaud, président de l'Amicale Laïque depuis 18 ans, avait annoncé son départ lors de notre Assemblée Générale 2020! Notre Conseil d'Administration a élu en octobre le 8ème président de l'association, qui est une Présidente ! Madame Valérie Simon, professeure de mathématiques. habitante de Gond-Pontouvre depuis 2004 et adhérente du CSCS depuis de nombreuses années, a été élue à l'unanimité! Valérie a une bonne expérience du bénévolat et du monde associatif : ex-présidente du Comité de Jumelage de Gond-Pontouvre, administratrice du CSCS depuis 2013, elle a assuré le poste de secrétaire adjointe, puis secrétaire et dernièrement vice-présidente en charge de la vie associative et locale de l'Amicale Laïque.



Une année de transition... 2020 était une année symbolique pour l'Amicale Laïque. Une année qui s'annonçait festive, pleines de projets, pour célébrer 60 ans de vie associative et 15 années d'agrément « centre social ». Tous les 4 ans, le renouvellement de notre projet social est l'occasion de rebattre les cartes, d'analyser la pertinence de nos actions, de générer de la participation pour imaginer de nouvelles actions. Le couvre-feu



et l'impossibilité de réunir les habitants sur cette période nous ont contraints à modifier la démarche d'évaluation. Persuadé que les habitants de Gond-Pontouvre doivent être au cœur de notre projet, nous mettons à votre disposition un espace « virtuel et collaboratif » pour prendre en compte vos besoins, vos attentes, vos idées ! Alors n'hésitez pas à vous connecter et laisser votre empreinte sur

https://www.pearltrees.com/cscsalgp



Concernant les activités de la saison... A ce jour, nous n'avons aucune idée d'une date de reprise pour nos activités de loisirs, mais dès que le Gouvernement nous donne le feu vert, nous les relancerons avec grand plaisir. En attendant, notre Conseil d'Administration a opté pour un remboursement partiel (en fonction du nombre de séances annulées) des cotisations versées par nos adhérents. Dès le mois de juin, vous aurez la possibilité de vous faire rembourser une partie de vos règlements en envoyant une demande écrite. Un formulaire sera disponible prochainement.

Nos services enfance/jeunesse et famille continuent à fonctionner et à proposer différents modes d'accueils aux familles. Depuis la rentrée scolaire, notre équipe d'animateur est présente au quotidien dans les écoles élémentaires de la commune pour soutenir le travail de la commune afin de



garantir le respect du protocole sanitaire. Un nouveau projet d'initiation et de perfectionnement à l'informatique est en place dans ces mêmes écoles. Notre multiaccueil 0/3 ans est ouvert pour accueillir les plus jeunes et leurs parents. Nos Accueils de Loisirs 3/11 et 11/17 ans continuent à proposer des animations les mercredis et vacances scolaires. Nous avons bon espoir de pouvoir proposer des séjours sportifs pour les



enfants et des animations « famille » cet été, alors n'hésitez pas à venir vous inscrire pour la période estivale. Inscription possible dès début juin!

Les animations locales... malgré l'annulation (pour la seconde année consécutive) du Carnaval, nous avons bon espoir de reprendre nos manifestations, en partenariat avec la mairie. Notre équipe de bénévoles et de salariés travaille déjà sur la première édition de la Fête de la Touvre, projet intercommunal, qui devrait avoir lieu les 22 et 23 mai, ainsi que la Fête de la musique prévue le 19 juin 2021. Les habituelles expositions présentes à l'accueil du CSCS ne se sont pas arrêtées et pour colleraumieuxàl'actualité,une exposition photo interactive sur la Charente et ses affluents «1982- La Crue du Siècle» est prévue du 25 mai au 18 juin. Pour compléter ces photos, nous sommes à la recherche de photos récentes de la Touvre en crue. N'hésitez pas à transmettre vos photos par mail à l'adresse suivante :



algp16.asso@gmail.com

Nous restons à votre écoute et nous aurons grand plaisir à vous retrouver, au détour d'une activité ou d'une animation, dès que nous le pourrons!

# > FOULPOUGNE FESTIVAL: SEPTEMBRE DANS LE COLLIMATEUR!

2020, année blanche. Pas de réunions de conseil d'administration -ou si peu- et surtout, pas de festival! Et même pas encore d'assemblée générale, bloquée qu'elle pourrait être par les contraintes sanitaires actuelles. La pandémie de covid s'est abattue sur le monde de la Culture comme sur le reste du monde, et. avec son cortège de contraintes, de blocages, d'interdictions, a obligé les associations à annuler, stopper, repousser... ce qu'elles avaient imaginé mettre en place. «Foulpougne Festival» n'a pas échappé à la vague dévastatrice et l'équipe, bien qu'ayant espéré jusqu'à l'ultime minute, a été mise dans l'obligation d'ajourner la 4<sup>ème</sup> édition

du festival, pour la décaler d'un an et la repositionner les 24, 25, 26 septembre prochains. La programmation sera la même, les animations prévues seront là, les rencontres imaginées également. Avec durant trois jours, des ateliers de danses, des ateliers instrumentaux, des rencontres avec les artistes, une expo photo, et trois bals folk, avec les groupes «Castanha é Vinovèl», «Laüsa», «Chaï» et «Ma petite». L'équipe de «Foulpougne Festival» est sur le pont, et épaulée par la commune et le Centre Social de Gond-Pontouvre, GrandAngoulême et le Département, elle sera prête le moment venu.

Foulpougne Festival – contact et info: Tel: 05 45 68 32 63 – 06 44 86 67 50 https://www.facebook.com/search/ top?q=foulpougne%20festival



# > TRAD EN 16: LA LONGUE ATTENTE SUR QUEL PIED ALLONS-NOUS DANSER?

Et... allons-nous tout simplement danser un de ces jours ? Et faire de la musique ? Ces questions, on ne cesse de se les poser à Trad en 16. Nous, membres du conseil d'administration, et « eux » adhérents, musiciens, danseurs. Privés que nous sommes toutes, tous, de nos ateliers et de nos manifestations depuis mars 2020. Le premier confinement, inédit (17 mars-11 mai) a bouleversé le planning : d'un seul coup, tout a été stoppé. Avec l'été, l'espoir est revenu et une reprise des ateliers a pu se mettre en place début octobre... juste avant le second confinement, qui perdure toujours à ce jour! A nouveau tout a été stoppé. Pas d'ateliers hebdomadaires de

musique d'ensemble dans les salles de l'Espace Charcot, pas d'ateliers folk du dimanche dans la grande salle du Centre Social. Pour ne pas laisser un vide complet s'installer durablement, l'équipe de direction a décidé de relancer à la mi-janvier les ateliers de musique, à toute petite vitesse, en petit comité (4 à 5 musiciens maxi), avec les indispensables gestes barrière, chez l'un des adhérents. Une bonne façon de ne pas perdre pied, et de ne pas finir par confondre dièses et bémols! Pour l'heure, Trad en 16 en est là. L'équipe réfléchit quand même à ce à quoi pourra ressembler la reprise, quand elle se présentera. Avec, pourquoi pas, de beaux ateliers de danse et de musique et un

«gros» bal au mois de janvier 2022. Trad en 16 - contact et info : Tel : 06 61 76 27 25 - 06 68 11 12 77

https://traden16.wordpress.com/ https://www.facebook.com/Traden16



# > TENNIS DE TABLE : RETOUR AU COLLÈGE !

La saison sportive étant pour le moins au ralenti, les séances d'entraînement en pointillé, les compétitions au piquet... nombre de licenciés ont cette année fait «l'école buissonnière» la faute à la COVID bien évidemment!

Pour autant les dirigeants du club de Tennis de table Gond-Pontouvre 1950 gardent la foi et tout leur enthousiasme en espérant des jours prochains meilleurs.

Le 4 Février dernier, ils rencontraient M. Missou, principal du collège et M. Theil, enseignant EPS, pour mettre au point la prochaine rentrée et promotion de la section sportive de tennis de table au collège René Cassin. Cette section pour la 4ème année consécutive donne droit aux élèves de l'établissement (de la 6ème jusqu'à la 3ème) à une option dans leur cursus scolaire bien appréciée puisqu'elle ouvre les portes de la salle spécifique pour des séances d'initiation ou perfectionnement de notre sport favori. Sous la responsabilité de nos deux entraî-

neurs (Patrice et Louis) et à raison de deux séances par semaine ces jeunes bénéficient de cours techniques et exercices de pratiques les mardis et vendredis (2 séances de 1 h 30). Dans une ambiance studieuse, avec sérieux et une dose de rigueur et de concentration, chacun trouve plaisir et un bon rythme pour progresser. Des places sont encore disponibles, vous pouvez vous renseigner au collège au plus vite.

Sur le plateau de sport et au-devant de l'établissement comme de notre salle d'ailleurs, une autre action nous tient particulièrement à cœur, reprogrammer en 2021 notre traditionnel bric-à-brac. Là encore freinés par les mesures sanitaires par interdiction ou par prudence, par 4 fois nous avons dû reculer l'an dernier et jeter l'éponge! Les beaux jours reviennent, la saison se profile et nous espérons vivement que le virus fasse «ses valises»!

L'objectif serait d'organiser notre Bric-à-Brac le dimanche 6 juin prochain, toujours dans notre

quartier, le long de notre route du Treuil, et sur les abords de la salle et du collège donc. Bien sûr en respectant toutes les mesures qui seront en vigueur et en instaurant probablement un sens de circulation, des distances de sécurités et mesures d'hygiène ça va sans dire. Le 6 juin mais soyons prudents et raisonnables : sous réserve et accord des autorités!

On veut y croire car comme pour nos activités sportives, ces moments de convivialité sont tellement importants pour nous TOUS! Alors souhaitons aussi de tout cœur qu'à Gond-Pontouvre comme ailleurs on lève l'ancre et que l'on chine.



# > FONDATION ROLLINGSTONE ATECLASS FRANCE

### Construction d'une école en Pays Massaï

La Fondation Rollingstone Ateclass France a été créée en 2009.

Le bureau est composé de 9 membres et a 82 adhérents.

C'est une Fondation humanitaire pour enfants défavorisés de la ville d'Arusha et du village de Kisongo en Tanzanie. (Éducation, Environnement, Culture et Sport : football)

La Fondation construit une école primaire dans le village de Kisongo, en Pays Massaï.

Cette école de 450 m2 comprendra 4 classes, 1 bureau pour les enseignants, des sanitaires et un bâtiment accueil.

La Fondation enregistre des parrainages d'enfants pour l'aide à l'éducation.

A ce jour, ce sont 38 enfants (27 filles et 11 garçons) qui sont parrainés par des familles françaises.

Vous pouvez visiter le site web pour découvrir toutes les actions de la Fondation

http://rollingstone-ateclass-france.over-blog.



# > L'AC GOND-PONTOUVRE GARDE LA FORME



Malgré la période que nous traversons nos jeunes se retrouvent le mercredi après-midi de 14h à 15h30 sur le terrain du Treuil pour les U6 U7 U8 et U9 pour continuer l'apprentissage de leur sport favori. Sous la houlette de Lucas nos petits apprennent les bases du football (passes, contrôles, jonglages, frappes

au but, etc. ...). Un groupe très studieux, travailleur et toujours à l'écoute de leur éducateur dans la joie et la bonne humeur. Mais il est difficile pour les enfants de ne pas terminer l'entraînement par un petit match (interdit vu les conditions de la pandémie).

Nos U13 foulent le terrain le samedi matin avec le coach Alex. Le groupe a bien progressé les entraînements sont agréables à regarder et les parents sont impliqués. Ils sont souvent présents aux entraînements et ils donnent la main au coach pour ranger le matériel. Le club les remercie pour leur investissement.

Le samedi après-midi ce sont les seniors qui s'entraînent pour garder la forme et combler le manque de compétition. Ça permet de garder un lien social dans cette période dure et compliquée.

Nous allons tout droit vers une saison blanche. Nous espérons pouvoir reprendre la saison prochaine et que ce virus soit une histoire du passé.

Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine. Venez nombreux !!!

# > UN DEUXIÈME CLUB DE FOOT à GOND-PONTOUVRE

Le 10 aout prochain, la commune accueillera un nouveau club sportif sur son territoire.

Le Groupe Sportif Franco-Portugais a en effet sollicité la municipalité afin de bénéficier de la structure sportive située rue Jean Jaurès, soit le stade de foot, ses vestiaires et club house.

Apres concertation avec l'Athlétic Club de Gond-Pontouvre dont le siège social se situe Boulevard des Sports, il a été établi une convention fixant les modalités d'accord entre la ville, l'ACGP et le GSFP.

Outre le partage des infrastructures mises à disposition par la municipalité, les 2 clubs s'engagent mutuellement à s'interdire de recruter les joueurs de l'autre club, à orienter les jeunes

joueurs vers l'école de l'ACGP qui en assure seul le fonctionnement.

Des liens forts entre Gond-Pontouvre et Boticas au Portugal se sont créés au fil du temps, lors d'échanges avec le comité de jumelage, associant l'école de foot et l'ACGP.

Il a paru naturel d'accueillir cette association dont la plupart des membres sont issus de cette ville.

Afin de concrétiser cette installation, le club jusqu'à présent dénommé « Groupe Sportif Franco-Portugais d'Angoulême » deviendra «Groupe Sportif Franco-Portugais de Gond-Pontouvre».

En début de saison, les deux clubs offriront

aux gonpontolviens un match de gala au stade Jean Jaurès.



Alexandre Le Meillour (président de l'ACGP), Mireille Riou (Adjointe à la vie Associative et Sportive), Gérard Dezier, Amadeu De Sousa (président du GSFP), et Martial Dized

# > ANIMATION DES RETRAITÉS

A part assurer les affaires courantes l'animation des retraités a cessé toutes ses activités habituelles à fin octobre 2020 : gymnastique seniors, atelier mémoire, bibliothèque, randonnée, reliure.

Seule demeure active l'aide au jardinage (mise à disposition des personnes ne pouvant assurer leurs travaux de jardinage) d'un jardinier disposant de tout le matériel nécessaire y

compris une grande remorque pour enlever les déchets.

Subsistent également les jardins familiaux où il reste une parcelle à attribuer pour cultiver à sa guise. Un enseignant de l'école Pierre et Marie Curie doit venir initier les élèves au jardinage au printemps.

Nous pensons pouvoir organiser le Salon du Livre des Arts les 20 et 21 novembre 2021.

Celui de 2020 n'ayant pas pu se tenir à cause de la covid 19.

Il reste à espérer que l'épidémie actuelle va aller diminuant et que nos activités pourront reprendre ce printemps.

# **> 14**<sup>èME</sup> **FESTIVAL INTERNATIONAL** DE MUSIQUE DE CHAMBRE COMMIXTUS - 28 MAI AU 6 JUIN 2021



Moment fort de l'action culturelle de terrain de l'association Commixtus qui est également un collectif d'artistes professionnels et amateurs de grand niveau, le thème de l'édition 2021 sera la Rencontre et le Partage.

6 concerts pour découvrir, partager et vivre la musique en toute convivialité avec les artistes. Un festival original qui se veut un moment fort et constructif pour ces artistes et le public charentais auquel nous proposons une programmation digne des grandes cités ou des grandes salles de spectacles.

Notre programmation est tournée vers le

développement de la musique de chambre autour des instruments à vent trop souvent délaissés tout comme leur répertoire. La création et la diffusion de nouveaux répertoires ou de répertoires oubliés est également notre marque de fabrique sans oublier les «œuvres grand public» dites de répertoire. C'est donc une fois de plus que nous osons porter un projet dont la clé de voûte est l'audace de la curiosité culturelle.

Renseignements, abonnement et réservations à : contact@commixtus.fr ou au 06 70 97 36 71.

#### Prochains Rendez-vous

#### Samedi 10 avril - 20h30

CSCS de Gond Pontouvre

Concert du Trio Commixtus pour flûte, basson et harpe

Si les conditions sanitaires ne permettent pas la réalisation de ce concert en direct, celui-ci sera accessible aux adhérents Commixtus en streaming sur internet le jour même ou en réécoute sur notre chaine **YouTube**. Un lien leur sera envoyé.

#### En juillet et août 2021

«Estivales Commixtus». Comme l'été dernier, Commixtus proposera en juillet et aout, 5 Rendez-vous musicaux sur le parvis de l'hôtel de ville les vendredis à 19h00. Ceci avec le soutien de la mairie de Gond Pontouvre. Agenda sur http://www.commixtus.fr/

#### Adhérer ou s'abonner à Commixtus

Toute personne souhaitant soutenir notre association ou participer à sa vie culturelle peut encore adhérer à Commixtus et devenir ainsi membre de l'association ou simplement «Ami de Commixtus».

#### **Ensemble Commixtus**

7, impasse des hauts de Boudeuil 16160 Gond-Pontouvre Tel: 05 45 25 14 11 / 06 70 97 36 71 http://www.commixtus.fr/

### > LE CLUB DU 3ÈME AGE

L'association avait repris ses activités par une réunion de remise en route le 15 septembre 2020 après la période obligatoire de confinement.

La belote, le tarot, le loto tout avait repris (sauf les repas qui nous étaient interdits), avec les gestes barrières (prise de température, inscription des présents sur un registre pour la traçabilité, gel distribué toute l'après-midi et désinfection chaque soir).

Les adhérents participants étaient heureux de se retrouver et de reprendre leurs activités... Le 10 mars les anniversaires du 1er trimestre avaient été fêtés, le 15 septembre ce fut ceux du 2ème trimestre et le 27 octobre ceux des 3ème et 4ème trimestres ainsi que les « dizaines ». Les Messieurs ont reçu une bonne bouteille de vin, les Dames un rosier et un coffret gourmand fut offert aux adhérents ayant eu 70-80-90 ans dans l'année, à la condition d'être présents au club ce jour-là.

Le Bureau avait honoré sa doyenne (de bientôt 98 ans), Mme Paulette Caillaud, fervente les mardis et jeudis depuis 16 années. Il lui a été remis une belle composition florale avant son entrée début novembre en maison de retraite (voir photo).

La Présidente avait contacté le Bureau pour leur demander leur avis concernant le loto de fin d'année prévu en décembre. Elle ne voulait pas que les adhérents puissent être pénalisés si un 2e confinement devait avoir lieu... Le fournisseur des lots a donc été sollicité pour une livraison avancée et ce fut sous la forme d'une tombola que les gagnants reçurent un très beau colis « gourmand » et les perdants un lot de consolation (une boîte de fins chocolats), et puis l'ordre a été donné de reconfiner...

Afin d'aider notre traiteur en ces temps difficiles, le Bureau organise la vente de plateaux-repas à emporter chaque mois depuis octobre à un prix plus que raisonnable, pain et boissons compris. Prochains plateaux le jeudi 29 avril (brin d'aillet), puis le jeudi 20 mai !!! Par contre si on devait reprendre entre-temps nos activités ces dates feraient si possible l'objet de repas Salle du Temps Libre.

Le Club est donc fermé pour l'instant et ne rouvrira que lorsque les autorités compétentes nous donneront l'autorisation.

Contact : Paule Lilaud, Présidente, tél. 05 45 94 60 90





# > PAROLE à LA MAJORITÉ

### Avec vous, cultivons l'avenir

Chères gonpontolviennes, chers gonpontolviens,

Cette première année de mandat depuis les élections de mars 2020, aura été bien singulière et nous aura confronté à l'accompagnement social et économique de nos administrés tout en préparant un avenir ambitieux pour notre commune.

Des distributions de masques, des réductions de loyers, des diminutions de 25% des taxes sur la publicité pour soutenir le commerce local, des appels réguliers aux personnes âgées et isolées, un soutien matériel à nos administrés victimes d'inondation, et pour finir, des impôts qui n'augmenteront pas une nouvelle fois pour 2021.

Voici quelques exemples d'actions que nous avons menées pour toujours mieux vous accompagner dans votre quotidien.

Cette année a été néanmoins une année de préparation de l'avenir pour le reste du mandat. Toute l'équipe s'est penchée sur vos demandes et sur nos engagements de campagne pour les concrétiser. Nous allons y répondre et en priorité sur les travaux de voirie et la sécurisation des riverains. Au-delà de la route des Fours à Chaux et de la rue Jean-Jaurès qui vont connaître leurs travaux d'aménagement définitifs, nous avons priorisé les secteurs à sécuriser pour contrer la vitesse des automobilistes trop souvent excessive comme vous nous le faites remarquer.

Les économies d'énergies sont également au programme avec dans un premier temps une programmation plus fine des usages dans les différents locaux et dans un deuxième temps, un audit que nous lançons sur tout notre patrimoine afin de nous accompagner dans les meilleurs choix d'investissement futurs et profiter du plan de relance de l'État.

Nous avons également demandé une étude de réalisation de pistes cyclables sur l'ensemble de la commune pour que, lorsque c'est possible, ce mode de déplacement de plus en plus prisé, se fasse en toute sécurité. Ce n'est qu'une partie des 136 000 € affectés à la transition écologique, présente de façon transverse dans l'ensemble de nos actions.

Gérer c'est prévoir et nous nous inscrivons dans une perspective pluriannuelle de nos dépenses pour dès aujourd'hui, se donner les moyens de construire un avenir qui réponde à vos attentes en cohérence avec la politique que nous souhaitons porter. Vous pouvez compter sur nous.

# > PAROLE à L'OPPOSITION

Chères gonpontolviennes, chers gonpontolviens,

Un an après les élections communales de 2020, jetons ensemble un regard sur l'année écoulée.

Covid et inondations... Nous avons vécu des situations difficiles. Nous avons eu à cœur d'être au mieux à vos côtés et nous continuerons à l'être!

Les beaux jours arrivent. La question du changement climatique est plus que jamais d'actualité. L'équipe majoritaire a promis beaucoup pour la transition écologique à travers la création d'une commission dédiée. Que constater après un an de mandat ?

Végétalisation de la ville : les espaces verts se recouvrent de graviers. Adaptation de l'éclairage nocturne pour protéger la faune et économiser l'énergie : rien n'a été fait. Pistes cyclables : aucune avancée. Isolation des bâtiments communaux : les écoles de vos enfants sont toujours des passoires thermiques.

Des communes proches se sont appuyées sur le plan France-Relance pour financer ces projets que nous attendons tous pour inscrire notre commune dans un futur positif, dynamique et durable...

Rochine privatisé : la mairie abandonne l'aménagement de 7 hectares en cœur de ville.

**Marché local :** nous constatons avec satisfaction la récupération par la municipalité de l'idée du marché existant, initiative privée de M. Geoffroy Robin, membre de notre groupe.

Nous portons encore et toujours votre voix, mais c'est l'équipe majoritaire qui porte la responsabilité des choix qui ont été faits ou pas faits depuis un an.

Prenez soin de vous et de vos proches.

### **Ensemble pour Gond-Pontouvre**

Corinne Meyer, Geoffroy Robin, Carole Méric, Jean-Luc Beurcq, Audrey Dumas et Yvan Benoit.

Mail: ensemble pour gond pontouv re@gmail.com

Téléphone: 06 07 79 72 07

Page Facebook.

# > ÉLECTIONS

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu simultanément les 13 et 20 juin 2021.

Vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au vendredi 7 mai.



# > INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS MÉNAGERS EN CHARENTE

Contacter le service technique des déchets ménagers au 0 800 77 99 20

94 rue du port Thureau -16000 Angoulême (muni d'un justificatif de domicile)



# > ILS ONT CHOISI GOND-PONTOUVRE



**6** 05 45 92 74 27







06 68 60 76 00

Corinne s'occupe désormais d'effectuer les démarches pour l'obtention de votre carte grise le temps d'un café. Intervient aussi sur cartes grises plus compliquées. (collection, changement de caractéristiques techniques, changement d'état civil, duplicata...) et aussi l'immatriculation des véhicules étranger.

Environs 40 agences en FRance. Gilles vous recoit pour l'achats et ventes de voitures VN/VO, reprise et rachat. Aide le particulier à chaque étape importante de l'achat ou vente de sa voiture, l'estimation, la diffusion de l'annonce sur de nombreux sites. S'occupe de toute la partie administrative. Autoeasy vous garantie des véhicules de qualités et garanties ainsi que des transactions sécurisées.

### 69, route de Paris • 16160 Gond-Pontouvre

Le lundi de 13h30 à 18h • Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h • Le samedi de 9h à 12h





### Une société coopérative et participative

www.scotpa.fr - 05 45 68 04 80 - siege@scotpa.fr Les Savis, BP 10554 - 16160 GOND-PONTOUVRE

# CAgenda

# Avril

### Expo du CSCS

Peintures par l'association des chevalets d'Argence

# 26 Avril

### Collecte de sang

de 16h30 à 19h30 Salle des fêtes Sous réserve de l'évolution sanitaire et des directives gouvernementales

# Expo du CSCS

Peintures et poteries de Laurence Guillot Noël

# 222222 8 Mai

Célébration de la Victoire

# 22 et 23 Mai

### La Touvre en fête Après-midi de festivités sur l'île le 23

# Juin

### Expo du CSCS

Photographies de Frédéric Riolon

# 222227 13 Juin

### Élections

1er tour des élections départementales et régionales

# 2222222 19 Juin

Fête de la musique

# 20 Juin

### Élections

2<sup>ème</sup> tour des élections départementales et régionales

# 13 Juillet

Fête nationale

# 322222 20 Août

Ciné plein air Sur l'île